

Commune de CONTZ-LES-BAINS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS *INONDATIONS*

Elaboration

APPROBATION Décrets N° 56909 et 56910 du 10 septembre 1956

1ère révision

PRESCRIPTION A.P. du 09 juillet 2020

ENQUETE PUBLIQUE du 11 octobre au 12 novembre 2021

APPROBATION A.P. du

(3/3) vu pour être annexé à l'arrêté N° 2022-DDT-SRECC-UPR-8 du 4 avril 2022

Le Secrétaire Général

Olivier DELCAYROU

LEGENDE

R

ZONE ROUGE A RISQUE ELEVE
ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES

→ INCONSTRUCTIBLE

O1

ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES
Hauteurs d'eau supérieures à 1 mètre

→ INCONSTRUCTIBLE

O

ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES
Hauteurs d'eau inférieures à 1 mètre

→ CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS
RESERVE DE PRESCRIPTIONS

XXX.XX Cote de référence = cote crue centennale (NGF/IGN69) + 0.30 cm

